

MULTI UNITS LUXEMBOURG
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 9, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
RCS Luxembourg B 115 129
(la « Société »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA CATEGORIE D'ACTIONS
LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF – USD
(CODE ISIN : LU1900068674)
(LA « CATEGORIE D'ACTIONS »)**

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts et dans le dernier Prospectus de la Société.

Luxembourg, le 17 mars 2023

Cher/Chère Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») considère que la valeur des actifs nets sous gestion de la Catégorie d'actions reste limitée tandis que les investisseurs potentiels montrent un intérêt pour d'autres produits d'investissement proposés par la Société.

Par conséquent, et conformément à l'article 34 des Statuts, le Conseil a décidé de liquider la Catégorie d'actions comme suit :

Code ISIN	Suspension du marché secondaire (à partir de et y compris les jours ci-dessous)	Suspension du marché primaire (à partir de et y compris les jours ci-dessous)	Jour de liquidation (dernière VL à la clôture des jours ci-dessous)	Date de calcul de la Valeur liquidative finale
LU1900068674	21/04/2023	21/04/2023 après 18 h 30 HNEC	27/04/2023	28/04/2023

Veuillez noter que la Société de gestion a accepté de prendre en charge tous les coûts directs d'avocat, les coûts opérationnels liés à l'envoi et à la publication de l'avis aux Actionnaires de la Catégorie d'actions ou les coûts d'audit supplémentaires encourus dans le cadre de la liquidation de la Catégorie d'actions.

En conséquence de ce qui précède, le Conseil a décidé de suspendre la souscription et le rachat d'Actions de la Catégorie d'actions à compter du 21 avril 2023 sur le marché secondaire et à compter du 21 avril 2023 après 18 h 30 HNEC sur le marché primaire.

Jusqu'au 21 avril 2023 à 18 h 30 HNEC, les Actionnaires peuvent donc continuer à demander le Rachat de leurs Actions sans frais sur le Marché primaire conformément aux dispositions du Prospectus.

Pour les Actions vendues sur toute bourse où le Compartiment est coté, la passation d'un ordre sur le marché Secondaire entraînera des coûts sur lesquels la Société de gestion n'a aucune influence. Veuillez noter que les Actions achetées sur le marché Secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au Compartiment. Par conséquent, les investisseurs opérant sur le marché Secondaire peuvent encourir des frais d'intermédiation et/ou de courtage et/ou de transaction sur leurs opérations, qui ne relèvent pas de la Société de gestion. Ces investisseurs négocieront également à un prix qui reflète l'existence d'un écart acheteur-vendeur. Ces investisseurs sont invités à contacter leur courtier habituel pour de plus amples informations sur les frais de courtage qui peuvent s'appliquer à eux et sur les écarts acheteur-vendeur qu'ils sont susceptibles d'encourir.

La radiation de la Catégorie d'actions de toutes les bourses sur lesquelles elle est cotée prendra effet le 21 avril 2023, après la fermeture des bourses le 20 avril 2023.

Enfin, le Conseil a décidé que tous les Actionnaires restants de la Catégorie d'actions seront obligatoirement rachetés à compter du 27 avril 2023 à la Valeur liquidative finale du 27 avril 2023 calculée le 28 avril 2023.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux Actionnaires de la Catégorie d'actions sera déposé en leur nom auprès de la Caisse de consignation de Luxembourg.

Cette liquidation sera reflétée dans le Prospectus à la prochaine occasion.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Amundi Client Services aux coordonnées suivantes www.amundi-etf.com/Contact us.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil.